

Les écoles européennes à Bruxelles: vers un enseignement plurilingue pour tous digne de la capitale de l'Europe

Les écoles européennes se trouvent à un carrefour: connaissant des difficultés multiples – budgétaires, de gouvernance, pédagogiques etc. – elles sont appelées soit à se renouveler pour faire vivre au 21ème siècle le "paradigme" de ses inspirateurs, soit à décliner lentement. Nous publions ci après un entretien avec Philippe Van Parijs sur les écoles européennes. PVP est un universitaire de grande renommée internationale, européen convaincu, "usager" des écoles européennes, qu'il connaît donc bien de l'intérieur. Nous pensons que l'avenir des écoles et leur développement passe par l'approfondissement du débat public à leur sujet. C'est pourquoi nous publions cet entretien¹², en espérant qu'il suscitera des réactions multiples que Graspe se fera un plaisir de publier.

- **Vous avez récemment¹³ utilisé le mot d' « apartheid » à propos des Ecoles européennes de Bruxelles ? Pouvez-vous vous expliquer à ce sujet?**

Il y a apartheid scolaire lorsqu'on accorde ou refuse l'accès à des écoles en fonction de la race ou de la caste à laquelle appartiennent les parents des enfants qui frappent à leurs portes. En ce sens, il y a apartheid à Bruxelles, où les écoles européennes accueillent 4% de la population scolaire bruxelloise selon des critères qui excluent les enfants dont ni le père ni la mère n'est fonctionnaire européen. Ce régime de ségrégation officielle rappelle le régime des écoles coloniales interdites aux indigènes des pays colonisés. Il induit en outre un apartheid au sens moins précis d'une vie séparée: faute de

¹² Propos recueillis par Ana Quinteiros, professeur d'espagnol à l'Ecole Européenne Bruxelles I. Une version espagnole en est publiée dans la revue de la confédération syndicale CCOO.

¹³ « [Academic: European school system triggers 'social separation'](#) », Eur-Activ 17 février 2009, propos recueillis par Christophe Leclercq.

nouer les liens personnels que crée spontanément le partage d'écoles maternelles et primaires, les familles "européennes" et les familles "locales" vivent dans des mondes complètement séparés.

➤ **Cet "apartheid" est-il voulu?**

Cet apartheid ne fait certainement pas partie du projet initial des Ecoles européennes, tel que formulé en 1952, à l'époque de Jean Monnet, lors de l'installation du siège de la CECA à Luxembourg. Au contraire, l'idée était d'accueillir dans le même établissement les enfants des premiers fonctionnaires européens et des enfants issus de la population locale. Aujourd'hui encore, les responsables européens n'ont évidemment pas la naïveté de croire qu'il est bon pour l'éducation des enfants des fonctionnaires de ne côtoyer à l'école que d'autres enfants de fonctionnaires. Tout comme les plus lucides parmi eux sont parfaitement conscients de l'image désastreuse que cet apartheid scolaire donne des institutions européennes, non seulement auprès de la population "locale", mais aussi auprès des innombrables journalistes, lobbyistes, responsables d'ONG, etc. que les institutions européennes ont amenés à Bruxelles et qui souffrent tout autant de cette exclusion.

Ces écoles-ghettos pour enfants d'eurocrates sont bien entendu du pain bénit pour tous les Eurosceptiques du monde: Le système des Ecoles européennes, écrivent par exemple David Craig et Matthew Elliott (*The Great European Rip-Off*, Londres, 2009), "*permet aux enfants des eurocrates de passer leur enfance presque complètement isolés des grossiers rejets des pays où leurs parents travaillent... Leur excellente éducation multilingue, leur propre réseau et les relations de leurs parents les placent en excellente position pour décrocher eux-mêmes un eurojob. Ceci commence à créer une euro-élite qui se reproduit elle-même et qui s'éloigne de plus en plus de la vie de ceux dont les impôts les soutiennent si généreusement - et qui s'y intéresse de moins en moins.*" Pareille image est bien sûr exagérée, mais elle n'est pas sans fondement, et les autorités européennes réalisent, j'en suis sûr, que la seule manière d'améliorer une image mauvaise mais correcte est d'améliorer la réalité dont elle est l'image.

➤ **Comment expliquer alors la situation présente?**

Par un mode de création, d'organisation et de financement des écoles bruxelloises tout à fait inadapté à la situation présente. En 1962, à l'époque où un petit immeuble de l'avenue de la Joyeuse entrée suffisait à héberger pratiquement tous les fonctionnaires de la Communauté économique européenne, Paul-Henri Spaak a signé

au nom de l'Etat belge un document l'engageant à fournir le site, le bâtiment et l'équipement d'une école permettant d'accueillir tous les enfants de ces fonctionnaires selon la même formule que l'école de Luxembourg. Cette convention a été ultérieurement ajustée en fonction des élargissements et des réformes institutionnelles, mais le principe en est resté le même, alors que le nombre de fonctionnaires européens fixés à Bruxelles passait de quelques centaines à quelques dizaines de milliers.

En raison notamment de la combinaison de la diversité des orientations et de la multiplicité des langues, en raison aussi de l'espace requis pour les manœuvres des bus scolaires, une école européenne coûte sensiblement plus cher, par élève, qu'une école belge. On comprend dès lors que ce ne soit pas une dépense dont le gouvernement belge, du reste délesté de toute compétence en matière d'enseignement par la fédéralisation de la Belgique, ne risque pas de s'acquitter avec grand enthousiasme: allouer une part des taxes de ses électeurs à la fourniture d'un bien public de qualité supérieure à des personnes qui ne sont ni électeurs ni contribuables n'est nulle part l'activité favorite d'un mandataire politique. Tenu par une obligation conçue dans un contexte tout différent, on comprend dès lors aussi que le gouvernement belge insiste sur une interprétation minimaliste de cette obligation, en refusant de payer pour une école qui accueille systématiquement des enfants autres que les "catégorie I", c'est-à-dire les enfants de fonctionnaires. Et on le comprend encore mieux si l'on garde à l'esprit que c'est le contribuable belge qui paye non seulement pour le bâtiment et l'équipement mais aussi pour le personnel et le fonctionnement des innombrables écoles bruxelloises où ont été ou sont scolarisés gratuitement des milliers d'enfants de fonctionnaires européens qui n'ont pas pu ou pas voulu opter pour les Ecoles européennes.

Si les institutions européennes refusent de financer ou co-financer le fonctionnement de toute école autres que celles construites spécialement pour elles aux frais du gouvernement belge et si le gouvernement belge refuse de financer la construction d'écoles qui accueillent d'autres élèves que ceux pour qui il a un engagement, la transformation des écoles européennes en écoles-ghettos est inéluctable.

➤ **Vous dites qu'il n'est pas bon non plus pour une ville comme Bruxelles d'avoir une partie de sa population scolaire renfermée sur elle-même. Pourquoi?**

Si les gosses de riches grandissent dans des écoles de riches et les gosses de pauvres dans des écoles de pauvres, le terrain sera fertile pour l'arrogance et la peur d'un côté, pour le ressentiment et la

haine de l'autre. Cela ne peut être bon pour un pays, encore moins pour une ville.

➤ **Le modèle des écoles européennes pourrait-il devenir un modèle à suivre pour les écoles publiques en Europe ?**

Quand on parle du modèle des Ecoles européennes, on parle parfois du curriculum définissant le "baccalauréat européen". L'adoption d'un tel curriculum pourrait être souhaitable, dans le cas d'écoles secondaires servant des familles particulièrement mobiles, en vue de faciliter leur mouvement entre les pays-membres de l'Union européenne. Mais si l'adoption de ce curriculum est souhaitable, ce n'est pas en raison d'une supériorité avérée, même en matière linguistique, qu'il aurait par rapport à ceux - très divers du reste - qui caractérisent les systèmes nationaux.

La spécificité et l'intérêt majeurs des Ecoles européennes existantes est ailleurs. Ils résident dans la présence, au sein du même établissement, de plusieurs sections linguistiques et dans le fait que des enfants ayant des langues maternelles différentes suivent ensemble non seulement des cours de langues étrangères, mais aussi, dans une langue autre que la leur, des cours d'histoire, de géographie ou d'économie.

L'enseignement public de la plupart des pays européens aurait beaucoup à gagner à renforcer l'apprentissage des langues. Mais le modèle des Ecoles européennes n'est exportable que là où il y a une diversité linguistique importante que les pouvoirs publics souhaitent voir reflétée dans le système scolaire. Pour éviter le renforcement de ghettos ethniques, ceci n'est habituellement pas le cas pour les langues d'immigration comme l'arabe ou le turc. Si l'on excepte Bruxelles et sans doute Luxembourg, le modèle européen en ce deuxième sens me semble donc voué à rester marginal.

➤ **Là où il vous paraît généralisable, comme à Bruxelles, ce type d'école pourrait-il devenir un système équitable d'enseignement ? Comment ?**

C'est un défi difficile mais captivant. Il passe bien entendu par la multiplication d'écoles européennes ouvertes, où les enfants des fonctionnaires européens et des autres "Européens" de Bruxelles, mais aussi enfants issues de la population locale, qu'elle soit belge de souche ou immigrée récente, puissent être scolarisés ensemble, dans leurs quartiers, en commençant par les niveaux primaire et maternel. Il faudra des expériences-pilotes, qui inévitablement s'adresseront pour une bonne partie à un public favorisé et qui tout

aussi inévitablement impliqueront un surcoût lié à la diversité linguistique et à la nécessité d'une évaluation attentive. Il serait difficilement acceptable et donc politiquement problématique de consacrer un surplus de ressources à des écoles privilégiées, alors que Bruxelles souffre déjà d'une inégalité exceptionnelle entre les écoles. Une condition essentielle pour avancer dans cette direction est dès lors de trouver un mode de financement équitable. A court terme, on peut concevoir que le Commissaire au multilinguisme finance le surcoût lié au multilinguisme des écoles. A long terme, un co-financement structurel par les institutions européennes est indispensable.

➤ **Comment réduire les coûts en conservant la qualité de l'enseignement ?**

La difficulté est de trouver un nombre suffisant d'enseignants qui aient à la fois les compétences pédagogiques et linguistiques pour répondre à la demande. Pour satisfaire cette contrainte, les enseignants des Ecoles européennes actuelles sont payés bien mieux que les enseignants des écoles belges et bien mieux que ce qui serait soutenable en cas de multiplication d'écoles européennes ouvertes. Mais les besoins en maternelle et en primaire sont bien entendu plus faciles à couvrir sous cet angle que les besoins en secondaire. Et il faudra aussi innover en fournissant des compléments de formation pédagogique adaptés pour mobiliser au mieux la compétence linguistique déjà présente à Bruxelles ou susceptible d'y être aisément attirée.

➤ **Vous avez dit que la formation de vos enfants dans les Ecoles européennes avait pour avantage de favoriser l'apprentissage des langues et la convivialité entre nationalités. Mais présente-t-elle aussi des désavantages, notamment au niveau du curriculum d'enseignement ?**

Leur expérience et celle de leurs condisciples qui ont opté pour une université belge ont révélé deux carences: une grande ignorance concernant l'histoire et la géographie de la Belgique, et donc une compréhension très limitée de l'environnement humain dans lequel ils ont passé la plus grande partie de leur vie, et une grande impréparation par rapport à des épreuves exigeant un effort soutenu de mémorisation. Le second problème reflète sans doute surtout une importance excessive accordée par le système universitaire belge à la connaissance par rapport à la réflexion. Mais le premier suggère qu'il ne serait pas mauvais, aussi pour d'autres raisons, d'incorporer dans le curriculum une familiarisation avec l'environnement géographique et historique de l'école, de préférence couplé

avec des visites, stages ou échanges permettant de rendre cette familiarisation plus concrète.

➤ **Quelle est votre opinion sur l'enseignement de la religion et la morale dans les Ecoles européennes ?**

Ce type d'enseignement rencontre le même type de difficulté dans les écoles européennes que dans les écoles belges. Je n'ai personnellement pas d'objection à ce qu'un tel enseignement ait sa place à l'école et n'estime pas nécessaire d'y substituer, par exemple, un cours d'histoire des religions. Mais je trouve important de trouver une formule et un moment en fin de curriculum pour permettre aux enseignants de chacune de ces matières de s'adresser à l'ensemble de la classe, et pas seulement à leur propre "chapelle".

➤ **Estimez-vous nécessaire d'introduire une matière du type «Education pour la citoyenneté» dans l'enseignement des Ecoles Européennes, comme l'ont déjà fait quelques pays européens ?**

La même étiquette peut recouvrir des réalités très différentes. Je ne crois pas à un cours d'"éducation à la citoyenneté" qui soit une version "républicaine" d'un cours de catéchisme. Mais je crois que notre enseignement - de l'école maternelle à l'université - doit contribuer à former des citoyens critiques et responsables, par exemple en apprenant très vite aux élèves à sélectionner et décrypter intelligemment la pléthore d'informations dont l'internet les inondera tout au long de leur existence ou en leur faisant comprendre par la pratique que le souci de notre environnement n'est pas le job des seuls politiques mais, à Bruxelles comme ailleurs, l'affaire de chaque citoyen.

Vous cherchez des informations sur les écoles européennes ?

**Visitez le site du Groupe Unitaire pour le
Développement des Écoles Européennes**

GUDEE.EU

Toute l'actualité ! De nombreuses archives !